

Senainville

Coltainville

Le visible et l'invisible

Il y a bien sûr le *visible*, la rue de la République a changé d'apparence mais c'est en profondeur que le plus important a été réalisé (eau potable, eaux pluviales, réseaux électriques et téléphoniques) donc aujourd'hui l'*invisible*.

Ce qui a été *visible* et que j'ai beaucoup apprécié, tous les jours, ce sont les efforts des acteurs de ces chantiers qui, par tous les temps, ont œuvré dans des conditions parfois difficiles pour obtenir ce résultat et causer le moins de gêne possible aux riverains.

L'église est, en partie, rétablie dans ses atours du 12^e et 16^e siècle. L'*invisible* est dans la charpente, le plus gros du travail, indispensable pour éviter son effondrement, ne se devine pas. Le talent des hommes de l'art a été exacerbé. À chaque découverte la passion du beau et de l'authentique a animé les artisans et les visiteurs.

Toutes ces réalisations et bien d'autres sont possibles grâce au soutien indéfectible d'une équipe d'élus soudée et d'un personnel communal proche de vous qui œuvre à mes côtés pour le bien être de tous. Là aussi nous sommes dans l'*invisible* mais ces efforts doivent être mis en lumière.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2019, dans un climat que j'espère plus serein pour notre pays.

Que l'*invisible* qui hante les pensées des hommes se traduise par des actions *visibles* et constructives.

Votre Maire

Quelle année !

Depuis plusieurs années, nous parlions de travaux, mais lourdeurs administratives obligent, rien ne venait. Et là, tout est arrivé en même temps : la restauration de l'église, les très gros travaux de la rue de la République, la réfection de la route de Senainville et même celle de la départementale D32 du rond-point de Oisème jusqu'au carrefour de Saint-Serge (après Senainville en direction de Gallardon).

Un an de travaux ce n'est pas neutre et toute la commune en a ressenti les effets, les riverains ainsi que la clientèle du bar qui se demandaient régulièrement « par où allons-nous passer et où faut-il garer la voiture pour ne pas être bloqué ou retardé ? », mais tout s'est finalement bien passé.

Merci à tous de votre compréhension devant ces perturbations, mais c'était « le prix à payer » pour avoir un village et des routes rénovés.

Il restera, dans la rue de la République, des aménagements de surface, différés pour des raisons météorologiques et des aménagements paysagers.

À l'église, après la nef et la chapelle latérale qui sont terminées, les travaux de restauration du chœur vont se poursuivre.

Vous trouverez dans les pages de ce « journal travaux », un déroulé de tous ces chantiers.



■ Actualités de la commune

Actualités de la Mairie

À la mairie, nous avons été ravis de retrouver Maud Robillard en mars. Maud n'est pas une inconnue pour nous puisqu'elle a été stagiaire en 2015 à Coltainville puis a remplacé Émilie pendant son congé de maternité de juillet à décembre 2015. Elle a ensuite rejoint la commune de Thiron-Gardais jusqu'en mars 2018, avant de revenir chez nous. La commune lui est donc familière, d'autant plus qu'elle y a des ancêtres.

Robert Nicot nous a quittés le 30 novembre. Connu de tous, il a exercé les fonctions d'employé communal de 1983 à 1993 et celles de pompier volontaire. Toujours présent, il participait régulièrement aux festivités ainsi qu'aux après-midi du club des aînés.

Lotissement Le clos des Muids

Tout au long de l'année, les maisons se sont construites, elles sont aujourd'hui quasiment toutes occupées. La rue Clémenceau est élargie pour faciliter l'accès et la circulation, les bordures de trottoir installées à chaque entrée et au carrefour avec la D32.



En fin d'année, le lotisseur a réalisé l'aménagement intérieur du lotissement, à savoir : pose des bordures de trottoir, trottoirs en béton balayé, enrobé sur l'entrée des propriétés, les voies de circulation et les espaces communs. Il a aussi aménagé le bas-côté de rue Clémenceau avec la création d'un cheminement piéton. Après la boue et les nuisances inhérentes à la construction d'un lotissement, les habitants vont enfin pouvoir profiter sereinement de leur maison.

Il ne manquera plus qu'à réaliser l'éclairage public puis arborer le bas-côté et les espaces intérieurs.

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux habitants, nous avons déjà eu le plaisir d'en rencontrer certains lors de nos manifestations et une dizaine d'enfants a déjà rejoint l'école.

PLU

Nous sommes en phase finale du projet. En janvier le Conseil aura à se prononcer sur l'approbation du document. Il s'en suivra l'enquête publique.

Épisodes neigeux

Nous avons acheté une lame en 2013 et depuis, nous n'avons pas eu de neige !

Cette année elle a servi. Les employés communaux ont été très présents tant pour déneiger avec cette fameuse lame que pour saler les points sensibles en complément du



Département et la circulation dans la commune s'est faite au mieux.

11 Novembre

Un plus grand nombre d'enfants que d'habitude a participé à cette commémoration du 100^e anniversaire de l'Armistice de la Guerre de 14-18.

La classe de Monsieur Viry a travaillé sur ce centenaire et va continuer cette année. Vous pouvez voir leur réalisation grâce au qr code situé au cimetière, sur le panneau d'affichage.



Communication

Le site internet de la commune «coltainville.fr » et son compte Facebook « @communedecoltainville » fonctionnent bien et sont souvent consultés. Ils permettent de passer des messages ou d'être informés de façon très efficace et très rapide. Par exemple nous avons publié sur ces deux supports, l'alerte à la pollution de l'eau, les changements d'emplacement des arrêts de bus pendant les travaux, l'annonce de la campagne d'achat des sapins de Noël...

N'hésitez pas à les consulter

Une **campagne de recensement** de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Aurélié Maillard ou Aurélié Chalex, Agents Recenseurs, se présenteront à votre domicile à cet effet. Un questionnaire vous sera remis et récupéré ultérieurement par l'agent recenseur qui pourra vous aider à le compléter. Ou, nouveauté cette année : le recensement en ligne, une notice et des identifiants de connexion vous seront transmis pour répondre au questionnaire en ligne.



■ Actualités de l'école

À la rentrée, 84 enfants ont pris le chemin de l'école. Ils sont répartis en 4 classes, 1 maternelle et 3 élémentaires.

Nous avons opté pour le retour à la semaine de 4 jours, soit lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 35 à 11 h 35 et 13 h 30 à 16 h 30.

Nous avons malgré tout maintenu l'étude surveillée, assurée par les enseignants le lundi et le jeudi soir.

ATSEM

Eugénie Rivière, après quatre années scolaires passées en maternelle auprès de Carole, est partie après les vacances de Toussaint pour occuper un poste à plein temps, beaucoup plus proche de son domicile. C'était une belle oppor-

tunité pour elle et nous lui souhaitons beaucoup de réussite. Nous avons donc accueilli dès le 18 octobre Solène Dubarry qui a très vite pris sa place au sein de l'école tant auprès des enfants, des enseignants que de ses collègues.

En juin, **les Olympiades** ont remporté tous les suffrages. Les enfants, très motivés et bien préparés ont joué le jeu et se sont bien amusés. Après l'effort, les gagnants ont été récompensés et tous ont profité de la kermesse et de ses stands de jeux et boissons-pâtisseries, puis la matinée s'est terminée par un barbecue.



Les huit **ordinateurs portables de la classe mobile** dataient de juin 2010. Ils ont tous été changés pour la rentrée et les enfants disposent donc d'équipements performants. Les anciens ordinateurs ont été mis à disposition dans les autres classes et à la garderie.

Classe de mer

Comme en avril 2017, quarante enfants partiront à Batsur-Mer du 11 au 15 mars 2019.

Certains ont participé au précédent voyage et en ont gardé un excellent souvenir, Tous ont hâte de découvrir ou redécouvrir les lieux et les activités de cette semaine pas comme les autres.

Journal des petits et des très grands travaux

Les petits d'abord...

Rue de la gare. À la suite de l'acquisition d'une bande de terrain, nous avons procédé à l'élargissement de cette rue. Nous avons détruit les murs, existant sur la bande acquise, et aplani certains abords. Puis les clôtures ont été érigées dégageant bien l'espace disponible.

Place de la liberté. Un tapis d'enrobé a été posé sur toute sa superficie et l'accès à l'abribus réalisé. Il restera à matérialiser le parking, créer un cheminement piéton bien délimité et paysager l'ensemble pour rendre cet espace plus accueillant.

... Et maintenant les très grands

LE CHANTIER de la rue de la RÉPUBLIQUE

OUF, c'est fini (ou presque !) Plus de poteaux, plus de fils, plus de rue transformée en « rivière » lorsqu'il pleut... Ce chantier, initié en 2014 par la commune avec tous les acteurs concernés, RSEIPC, Orange, Chartres Métropole pour l'eau, Conseil Général pour le tapis, a pris du retard du fait de la prise de compétence réseaux par Chartres

Métropole en 2015 (électricité et éclairage public). Des lourdeurs s'en sont suivies, il a fallu mettre à plat le dossier. L'étude a été confiée à IRH conseil en 2016, une réunion publique organisée en avril 2017. La maîtrise d'ouvrage s'est partagée entre la Commune pour les eaux pluviales et les aménagements et Chartres Métropole pour les réseaux humides (eau potable et eaux usées) et secs (électricité, éclairage public, téléphone).

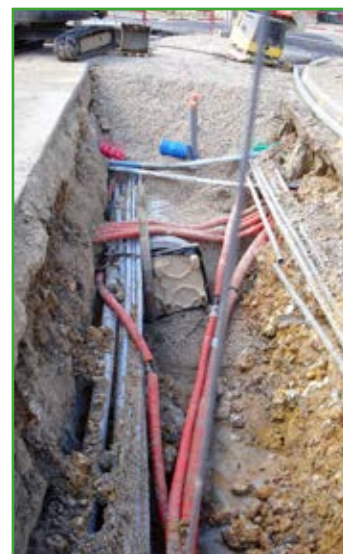
Premiers coups de pioche en fin d'année 2017 par CM'eau pour supprimer les branchements en plomb et réaliser les traversées de route nécessaires. Premiers soucis de circulation qui seront récurrents tout au long de ce chantier.

Début des travaux en janvier 2018 par SOGEA. Ils portent sur les réseaux humides : la canalisation d'eau potable est à changer dans la totalité de la rue, et un réseau d'eaux pluviales à créer avec une canalisation de diamètre 800 mm qui doit se situer en-dessous de tous les autres réseaux.

Les travaux commencent au carrefour République-Charles Péguy pour le raccordement de la nouvelle canalisation au réseau d'eau, la rue Charles-Péguy est barrée jusqu'au 29 janvier.

On continue dans ce carrefour, en bas de la rue de la République pour implanter les canalisations d'eau et d'eaux pluviales. L'entreprise rencontre de gros problèmes car les réseaux secs présents n'étaient pas tous identifiés et il est impossible faute de place de faire l'installation comme prévu.

Le chantier est arrêté, la route reste toute éventrée, le tronçon fermé. Pendant ce temps, la neige tombe.



Les travaux reprennent le 19 mars, en déportant les implantations de l'autre côté de la rue, côté pair.

En parallèle, la rue de la République est rabotée en partie haute, les tranchées creusées. La pose des canalisations peut commencer en route barrée. Un ballet de camions et des machines diverses plus grosses les unes que les autres nous tiennent compagnie au quotidien et les alignements de tubes géants constituent notre environnement, sans

parler de la poussière omniprésente. Les tranchées sont ensuite rebouchées au fur et à mesure et compactées. À la mi-avril, la circulation est ouverte en partie basse jusqu'au carrefour de la rue Romain Fouré après la pose du tapis d'enrobé.

Fin avril, au carrefour du cimetière, les fouilles sont faites pour raccorder la nouvelle canalisation au réseau d'eau potable.

Le réseau d'eaux usées est inspecté et réparé là où il y a besoin.

Début mai, l'ancienne canalisation d'eau potable est condamnée, les bouches à clés toutes vérifiées, c'est la fin de ce lot 1. Le personnel de chantier a tout fait pour que les travaux soient le moins perturbants et le balai toujours à la main, il a maintenu les lieux dans le meilleur état possible.



Vient ensuite SYNELVA qui débute les piquetages pour les candélabres à la mi-mai.

Test grandeur nature en juin pour le réseau d'eaux pluviales, un très gros orage nous a permis de constater son efficacité.



Le lot 2 avec EUROVIA, intervient à compter du 14 juin. Il va porter sur l'enfouissement des fourreaux électriques et téléphone, les traversées de rue puisque tous les réseaux se trouvent du côté impair, les modifications de chaussée pour dégager un trottoir d'au moins 1,40 m de large destiné aux personnes à mobilité réduite, les enrobés des trottoirs au droit de chaque entrée de propriété et les aménagements de chaussée.

Fin juin, après réouverture des tranchées, les fourreaux sont posés puis la grave bitume mise en place sur les traversées de rue.

Vacances obligent EUROVIA n'a repris le chantier que début septembre. Pendant ce temps, SYNELVA tire les câbles dans les fourreaux puis réalise les branchements électriques chez les particuliers. Les branchements Orange se feront début novembre.

En septembre, pose des bordures de trottoir. Nous avons essayé au maximum de préserver les pavés existants partout où cela a été possible. La réfection des trottoirs se fait fin octobre, l'enrobé de trottoir devant les n° pairs est mis en place, conjointement le Département réalise celui de la partie basse de la rue, avec encore quelques soucis de circulation.

Début octobre, rabotage puis pose du tapis d'enrobé jusqu'au carrefour du cimetière.

Celui de la place de la Liberté ainsi que des trottoirs côté impair intervient mi-novembre.

La dépose des anciens fils et poteaux est réalisée début décembre.

C'est avec beaucoup de soulagement que nous voyons enfin notre route se rouvrir sans restriction.

Dans le même-temps le Département a décidé la réfection de deux de nos routes :

La D106-2, route menant à Senainville

Nous appelions de nos vœux cette réfection et elle est arrivée au même moment que tous les autres travaux. Il a fallu arbitrer pour que les routes ne soient pas fermées en même temps ! Elle a été reprofilée pour éliminer ses imperfections. Le procédé utilisé pour la préparation de la route a nécessité une fermeture totale, depuis le pont de Coltainville jusqu'à l'entrée de Senainville, de mars à juin.

La D32

Un nouveau tapis d'enrobé a été mis en place entre octobre et novembre. D'abord sur le tronçon carrefour de Saint-Serge, jusqu'au rond-point du cimetière, puis entre le carrefour de la rue Charles Péguy et le rond-point de Nogent-le-Phaye et enfin de ce dernier jusqu'au rond-point de Oisème en plusieurs étapes.

ÉGLISE

Journal d'une restauration pleine de surprises

Tout cela a commencé lorsque la commune a décidé de fermer la chapelle latérale (chapelle de la Vierge) fissurée et dont la voûte s'effritait. En 2013, nous avons pris contact avec les services du Patrimoine et l'architecte François Sémichon, afin d'établir un état des lieux et des devis pour remettre en état la chapelle, restaurer les murs de la nef détériorés par l'humidité et rénover l'électricité.

Et puis, lors de cet état des lieux, première surprise, plutôt mauvaise, l'urgence n'était pas là où nous le pensions. L'architecte a découvert que la charpente de la nef était très dégradée, et menaçait à terme de se coucher sur le chœur !!! En 2014, donc, une étude est lancée pour une restauration beaucoup plus importante que prévue.

Mais il fallait trouver un financement. Début 2015 nous avons créé une association communale l'ASPAC, et avons sollicité notre Député et nos Conseillers Départementaux qui ont répondu favorablement. En parallèle, nous nous sommes rap-

prochés de la Fondation du Patrimoine avec laquelle nous avons signé une convention en septembre 2016.

Deux tranches prévues pour ces travaux, la restauration de la nef et celle du chœur.

La nef est aujourd'hui terminée et vous pouvez venir admirer le résultat.

La restauration a commencé à l'automne 2017 et nous allons vous raconter ce que nous avons vu.

D'énormes échafaudages ont envahi la nef préalablement vidée de tout mobilier et tout ornement.

La voûte en plâtre du 19^e siècle et son lattis sont tombés, dégageant la charpente, les vitraux déposés pour restauration, les enduits des murs grattés et piochés.



Les visites en haut de l'échafaudage ont toujours été passionnantes. Il a fallu beaucoup de temps et d'ingéniosité pour « figer » la charpente afin qu'elle ne bouge plus, grâce à une structure complète comportant des croix de Saint André.



Après ce long travail, le charpentier a commencé à poser la nouvelle voûte en merrains de chêne, comparable à la voûte initiale. Les merrains sont des lattes de bois fixées



sur les chevrons, qui s'imbriquent les unes au-dessus des autres. Les raccords verticaux sont ensuite masqués par des couvre-joints. Un petit morceau de couvre-joint datant du 16^e siècle a émerveillé l'architecte et le charpentier qui s'en est servi de modèle pour réaliser tous les autres.

En bas de charpente, la corniche ornée d'un bestiaire a été déposée, nettoyée et restaurée.



Les murs ont reçu un enduit respirant et les vitraux remis en place en veillant à l'étanchéité.

Un grand Christ en bois polychrome du 16^e siècle, situé sur la poutre de gloire, juste devant le chœur, a attiré l'attention des services du Patrimoine. Il a été inscrit à l'inventaire des monuments historiques, déposé, traité pour éliminer toute source de détérioration et restauré.

L'électricité et la sono sont aujourd'hui encastrées et l'éclairage de la nef complètement revu.

La chapelle comportait des parties très endommagées, elle a été consolidée et réparée.

Les échafaudages ont été démontés et nous avons pu apprécier cette nef métamorphosée et éclairée par la voûte en bois clair et les murs lumineux.

La deuxième phase a donc commencé par l'échafaudage du chœur, beaucoup plus haut que la nef.

Pour vérifier l'état de la charpente quelques lattes de sapin de la voûte ont été retirées et là, ÉNORME SURPRISE, il existait sous celle-ci, la voûte ancienne du 16^e siècle, en merrains de chêne ! Elle a été recouverte en 1865 car il y avait trop de courants d'air dans le chœur, d'après un



compte rendu de conseil municipal de l'époque ! Plusieurs sondages ont été réalisés. Il est apparu que cette charpente ancienne était quasi complète et en bon état, ce qui a suscité l'enthousiasme de l'architecte et des services du Patrimoine.

Le chantier s'est donc arrêté pour permettre au Conseil Municipal de décider de la suite à donner, restauration de l'ancienne voûte ou pas. À l'unanimité, le Conseil a opté pour la restauration.

Et donc, dans les mois qui viennent, la voûte actuelle va être déposée. L'ancienne, aux merrains pas toujours bien joints, ainsi que ses couvre-joints vont être entièrement démontés, nettoyés, repérés et remis en place.

Du haut de l'échafaudage, nous avons découvert, sculpté dans le bois, « 1535 », date de fabrication de la charpente ainsi que le nom du charpentier et le symbole des compagnons. Nous avons pu voir de près les nombreuses sculptures présentes autour du poinçon central : salamandres, profil de François 1^{er}, et vers la corniche, les engoulants typiques de notre région...



La DRAC va procéder à une recherche de polychromie sur ces sculptures et à une datation du bois.

Les vitraux ont été déposés pour restauration. Toute l'électricité et la sono seront refaites à neuf et encastrées.



Le samedi 15, décembre, nous avons organisé une visite du chantier et vous avez été nombreux à y participer. François Sémichon et Franck Liégas, charpentier, nous ont accompagnés en haut de l'échafaudage du chœur par petits groupes de 5 ou 6 personnes. Ils nous ont fait découvrir la voûte du 16^e siècle avant sa dépose ainsi que les nombreuses sculptures présentes et nous ont

apporté de très intéressantes explications. Merci à eux et merci à tous.

La fondation du Patrimoine continue à recevoir vos dons pour financer ces travaux et en particulier cette 2^e tranche.

Il restera une 3^e tranche à la charge de la commune : le nettoyage du bâtiment, des statues avant leur mise en place, du mobilier après consolidation et réparations (bancs en particulier) et enfin du sol. Nous ferons alors appel à votre

bonne volonté pour mener à bien, ensemble, cette étape et espérons que vous y répondrez nombreux.

Puis, en plus des cérémonies religieuses, il faudra faire vivre ce lieu commun, rénové, en y organisant régulièrement des manifestations culturelles.

■ Projets

Malgré tous les travaux réalisés il reste encore quelques projets.

Pont de Senainville : Le Conseil Départemental a ouvert une ligne de budget pour ce pont. À l'heure actuelle, nous ne savons pas ce qui sera fait. Plusieurs choix sont possibles : réfection du pont, nouveau pont, mise à plat,... nous aurons une réponse en 2019, espérons-le !!!

Fibre optique : Nous sommes éligibles au plus tard fin 2020. Orange doit implanter une armoire dédiée à la fibre en janvier 2019. Souhaitons que le déploiement du réseau vers les particuliers soit des plus rapides.

Téléphones portables : Orange cherche une solution pour implanter une antenne (sur un mât de 30 m à créer ou sur un bâtiment existant). Nous avons rencontré l'opérateur et attendons ses propositions d'implantation sur lesquelles nous resterons très vigilants.

■ Manifestations

Galette



Une intéressante rétrospective en images des activités associatives et communales, réalisée par Jacques Bouard, nous a été présentée. Puis autour d'un verre, beaucoup d'échanges conviviaux entre les participants ont suivi.

Fête des Mères



Sur le thème du voyage dans le temps, les enfants ont rendu hommage à leur maman avec un spectacle de sketches, poésies et chansons préparés par Socha, Jacques et Lucette.

Brocante

Comme tous les ans, beaucoup de monde tant en exposants qu'en visiteurs.



Les rues de la commune ont été animées par le Groupe « Gasville-Oisème country dancers ». Les stands de restauration ainsi que ceux des exposants et des associations ont été bien fréquentés tout au long de la journée.

Pétanque Challenge Jean-François Saurat. Toujours aussi disputé pour les 18 doublettes en compétition.



Repas des aînés

De nombreux nouveaux participants ont rejoint les plus anciens autour de ce repas très réussi.



Les retrouvailles annuelles ont été chaleureuses.

La prestation musicale de Sylvie et Thierry, très appréciée tout au long de la journée, a permis à beaucoup de danser sur des rythmes variés

Noël



La salle était bien pleine pour profiter du spectacle proposé. Des numéros de dressage de chiens et de chats, d'équilibriste, de magie de jonglage... se sont succédé avant l'arrivée du Père Noël et sa hotte pleine de friandises pour les enfants. C'est autour d'un buffet, et avec beaucoup d'échanges que la soirée s'est terminée.

État civil 2018

Naissances

IOOS Maël Marcel Jacques	le 22 janvier
LOCHET Liam Éric Bruno	le 22 janvier
BRILLOT Paul Philippe Francis	le 10 avril
AUGER Liam Pascal Jacky	le 24 juin
LEFEVRE Maël Christian Marceau	le 05 juillet
CELANT Lilwenn Éléonor Aria	le 17 septembre
SOMBRIN Roxane Sylvie Martine	le 21 octobre
OBERT Mathis Louis Lucien	le 02 novembre
BOUTHORS Dario Johnny	le 26 novembre

Mariages

Matthieu ALIX et Anaïs BARRAULT	le 22 septembre
Alexandre MERCIER et Marie-Jasmine GALLONI	le 10 novembre

Décès

Claude TOUCHARD	le 9 mars
Pierre BLANCHET	le 9 mai
Paulette CARNIS née LEGOY	le 19 août
Robert NICOT	le 30 novembre

● AGENDA MÉDICAL

Hôpital Louis Pasteur 02 37 30 30 30

Pharmacies

Jouy : Girard 02 37 22 20 06

St-Prest : Siabas 02 37 22 37 33

Chartres (CC Carrefour) : 02 37 34 04 58

Infirmières

Jouy : Agnès Fauconnier }
Aline Debrock } 02 37 22 24 57
Séverine Coispeau }

St-Prest :

Fabienne Quelquejay 02 37 22 33 10

Nogent-le-Phaye : Cathy Caulier
(Soins à domicile) 02 36 67 26 29

Kinésithérapeutes

Jouy :

Chantal Dziura 02 37 22 32 31

Stéphanie Fouquet 09 86 27 42 34

St-Prest : Christelle Valuet

et Laurent Basterre 02 37 22 35 54

Médecins généralistes

Jouy : Brigitte Bertrand et
Gérald Galliot 02 37 32 30 16

St-Prest :

Frédérique Descours 02 37 22 49 09

Laurent Laumailier 02 36 25 90 18

Nogent-le-Phaye :

Jacques Quadrelli 02 37 31 64 40

CPAM (Caisse Primaire
d'Assurance Maladie) 0800 70 36 46

Secours – Urgences

Gendarmerie 02 37 91 27 10 ou 17

Pompiers 18

SAMU 15

Appel sans abri 115

Enfance maltraitée 119

● AGENDA TECHNIQUE

Électricité SYNELVA

Clientèle 02 37 91 80 00

Dépannage 24/24 02 37 91 80 20

Service eau et assainissement

Service client : Cm Eau 02 34 43 90 22

Renseignements administratifs 3939

● AGENCE POSTALE

St-Prest 3631

Du lundi au vendredi : 14 h 30 à 17 h

● TRANSPORTS

Bus 0 812 04 28 28

Les horaires sont affichés aux arrêts de Senainville et Coltainville ou disponibles en mairie et à la gare routière.

Gare SNCF

Jouy :

Lundi au vendredi 6 h 05 à 13 h 20 3635

Filibus à la demande 0825 30 28 00

● AGENDA ENFANCE

Assistantes maternelles

Une liste des assistantes maternelles est disponible en mairie ou en ligne sur le site de Coltainville.

École Daniel Alix 02 37 31 60 23

Centre de loisirs

Activités pour les 3 à 12 ans et pour les 12 à 17 ans.

Contact : PEP28 02 37 88 14 14 ou
www.lespep28.org

Accueil de loisirs de Jouy 02 37 22 33 88

● PAROISSE SAINT GILDUIN

Curé : Père Evynx Monestime

02 37 21 45 72

● ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte tous les lundis à partir de 13 h 30 et un jeudi sur 2 pour les poubelles de tri à sortir la veille. Les tournées sont décalées d'une journée en cas de jour férié (voir le calendrier dans vos boîtes aux lettres).

Déchetterie d'Harleville 02 37 90 92 72

Ouverte les lundi, mardi, vendredi et samedi de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 17 h 45 et fermée les mercredi, jeudi, dimanche et jours fériés. À domicile pour les encombrants : 2 dates (voir calendrier).

Chartres Métropole

Info Déchets : 0800 22 20 36

● LES ASSOCIATIONS

ET CENTRES D'ACTIVITÉS DE LA COMMUNE

Amicale des Sapeurs Pompiers

Christian Béaur

Club de Gymnastique

Laurence Avenet 02 37 31 97 71

Comité des Fêtes de Coltainville-Senainville

Jacques Bouard 06 75 81 00 58

Football

Thierry Chaumont 06 19 34 01 93

Pongiste Club de Coltainville

Jean Leriche 09 50 99 90 31

Société de Chasse

Jean-Claude Fouré

Atelier théâtre

Socha Tessier 02 37 22 29 10

Ateliers de travaux manuels du mardi

Josiane Buisson

Scrapbooking

Valérie Martin 02 37 36 34 40

Réunion des Retraités (dès 60 ans)

Dans la salle des associations
(Renseignements en mairie)

● ACTIVITÉS ARTISANALES, COMMERCIALES ET DIVERSES

Bar de la Plaine

Frank VIVIER 09 82 52 92 24

Confection et décoration

CARDAMOME 02 34 43 27 04

Couture tous travaux

ANA Retouche 02 37 31 66 67

Couverture - Zinguerie BDF

Bruno LOCHET 02 37 31 64 99

Décoration d'intérieur

Quitterie CHAILLEY 06 15 87 46 27

Électricité générale

Yvon THIRANT 02 37 31 92 21

Graphiste, illustrateur

Yohan BOURGEOIS 06 71 44 23 26

Jouets, vente, location, animation

Guillaume LEPILLER 06 64 89 87 17

Maçonnerie Senainvilloise

Jimmy LOISON 02 37 28 31 69

Entretien, création espaces verts

Pascal BIDAULT 02 37 31 92 68

Petits travaux d'entretien d'espaces verts

LBP 02 37 31 92 68

Plomberie Rénovation

SB Hydro 07 60 12 90 83

Si vous souhaitez figurer sur cette liste, merci de déposer vos coordonnées en mairie ou en ligne.

Mairie de Coltainville :
02 37 31 60 66

Courriel :

mairie.coltainville@wanadoo.fr
Heures d'ouverture au public :
Lundi et vendredi de 16 h à 18 h
Mercredi de 10 h à 12 h
Sur rendez-vous pour actes particuliers

Suivez les actualités

Site : www.coltainville.fr

Facebook : @communedecoltainville

Message du comité des fêtes

Si vous souhaitez vous investir et consacrer un peu de votre temps à l'animation de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail ou téléphone (ceux de la Mairie). Nous avons besoin de bénévoles et d'idées pour organiser et développer nos activités.

Comité de rédaction

Jacques Bouard, Frédérique Galiotto, Philippe Galiotto, Jean Leriche, Marie-Hélène Simi, Socha Tessier.

Bonne année 2019 à tous. Nous vous souhaitons plein de beaux projets, une bonne santé, beaucoup de joies et de sérénité.